# I Estafette Anvinoise



Décembre 2010 N° 18

Le journal d'informations communales



Avec le conseil municipal,
les membres du CCAS
et le personnel communal,
nous vous invitons le

<u>DIMANCHE 9 JANVIER 2011</u>
dès 11H30 à la salle des fêtes
pour la cérémonie des vœux.





Après
le verre de l'amitié,
nous serons heureux
de vous remettre
un cadeau utile pour
la nouvelle année.



## SOMMAIRE du N° 18 - décembre 2010

- 2 . Sommaire Informations légales Numéros utiles.
   Calendrier des vacances scolaires
- 3 . Editorial Commémorations
- 4 . Budget 2010
- 5 . Réalisations 2010
- 6 . Réalisations 2010, pour les scolaires
- 7 . Réalisations 2010, fleurissement et cadre de vie
- 8 . Réalisations 2010, à E.L.S.A.
- 9 . Des services à la population
- 10 . Projets et prévisions
- 11 . Associations : Alex's Team, danses bretonnes
- 12 Liste des associations
- 13 . Avec les associations : la fête médiévale
- 14 . Associations : le comité des fêtes
- 15 . CPIE, CIO, Collectes de déchets, PN 86
- 16 . Avec le CCPH, le pays du Ternois, le RAM
- 17 . Manifestations 2011– Calendrier des permanences
- 18 . Listes électorales Communiqués
- 19 . État civil
- 20 . En photos

# du bulletin municipal. Directeur de publication :

**Rédaction:** 

Membres de la commission

André OLIVIER, Maire.

Maquette: Commission du bulletin.

Impression: Mairie d'Anvin.

\*\*\*\*

#### Site internet de la commune :

www.anvin-62134.com

#### Pour contacter le maire :

-tél: 06.18.48.38.40 - maireanvin-a.olivier@orange.fr

#### Pour appeler la mairie :

03.21.03.56 .72 OU 09.62.54.62.38

# Vacances scolaires 2011

Du vendredi 18 février au soir Au lundi 7 mars au matin

Du vendredi 15 avril au soir Au lundi 2 mai au matin

Du vendredi 1er juillet au soir Au lundi 5 septembre au matin

Du vendredi 21 octobre au soir Au jeudi 3 novembre au matin

Du vendredi 16 décembre au soir Au mardi 3 janvier 2012 au matin

#### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI	
Lundi	Fermeture	14h-17h	
Mardi	9h-12h	14h-17h	
Mercredi	Fermeture	Fermeture	
Jeudi	9h-12h	14h-17h	
Vendredi	9h-12h	Fermeture	
Samedi	9h-12h	Fermeture	

# Editorial: L'année 2010 touche à sa fin.

Vous avez entre les mains le numéro 18 de votre bulletin municipal. Certains d'entres vous l'attendez avec impatience, d'autres découvrent cette publication pour la première fois car ils viennent de rejoindre notre commune et nous sommes heureux de les accueillir.

Au fil des pages, vous allez parcourir l'année 2010 au travers des réalisations voulues par le conseil municipal et mises en œuvre par le personnel communal ou des entreprises. Plusieurs associations nous partagent leurs activités. Vous trouverez aussi dans votre Estafette un ensemble de renseignements qui, nous l'espérons, pourront vous être utiles.

Lors de la cérémonie des vœux du dimanche 9 janvier pour laquelle je renouvelle l'invitation pour vous et vos proches, j'aurai la joie de vous donner plus d'indications sur les projets que nous comptons mettre en œuvre dans les mois et les années à venir, tout en tenant compte de nos finances et de la réforme des collectivités territoriales dont vous avez certainement entendu parler. Cette cérémonie des vœux sera également l'occasion d'offrir à chacun un cadeau utile pour 2011.

Nous souhaitons également continuer à vous informer au travers de la lettre mensuelle d'informations, le site internet de la commune (www.anvin-62134.com), les panneaux d'affichage... Nous sommes aussi à votre disposition pour répondre à toute question, sur rendez-vous, par la messagerie électronique (maireanvin-a.olivier@orange.fr).

André OLIVIER, Maire d'Anvin.

**18 juin 1940-18 juin 2010 :** A l'occasion du 70ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle, des élèves du RPI se sont rassemblés au monument aux morts pour des lectures de textes préparées par la classe de M Marquant.



Lors de la cérémonie au monument du 14 juillet, cinq habitants de la commune recevaient des médailles du travail. : Lheureux Betty, Martinage Claudine, Oboeuf Sylvie\*, Chaveneau Patrick\*, Grioche André ont été médaillés par le maire et les adjoints (\*Absents sur la photo).





### **BUDGET 2010**

Ce budget, voté lors du conseil municipal du 13 avril, présenté lors de la réunion publique du 23 avril avec une participation importante de la population, a été mis en œuvre tout au long de l'année.

\*les trois taxes : taux inchangés pour des produits attendus et des allocations compensatrices d'un montant global de 182 105 €. (taxe d'habitation : 17,42 %, taxe foncière (bâti) : 16,03 %, taxe foncière (non bâti) : 39,12 %)

\*section de fonctionnement : sensiblement équivalent à celui de 2009, équilibré à 526 372 €.

Les deux contrats aidés C.U.I de mai

à novembre ont permis à deux habitants de la commune de renouer quelques mois avec l'activité professionnelle. Avec le regret, pour elles et pour la commune, que leurs contrats n'aient pas été renouvelés.

\*section d'investissement : composée de 3 opérations pour un total de 204 399 €:

-acquisition de biens: 113 300 € dont plantations, serre, jeux pour enfants, classe numérique, agores-

pace, mobilier ouverture de classe, matériel informatique, four pour restaurant scolaire, mur et clôture de l'école. (des précisions aux pages 6 à 8)

pages o a o)

-voirie communale: 34 815 € dont créations d'allées piétonnes, autres voies communales, panneaux signalétiques (à installer)

\*La taille des haies de la commune a été réalisée, comme prévue, par l'entreprise Pacaux de Lisbourg.

-bâtiments communaux: 56 284 € pour chauffage et menuiseries salle des fêtes, locaux techniques, programmation des cloches de l'égli-

se, études sur le projet mairie-garderie-restaurant scolaire.

\*A la salle des fêtes, des nouvelles fenêtres sont installées et complètent l'installation des radiateurs effectuée en début d'année (suite aux incidents connus lors de l'hiver 2009). Désormais, notre salle des fêtes, mieux isolée, permet un chauffage plus économique avec un meilleur confort reconnu par les utilisateurs. Quelques travaux de peinture viennent d'être réalisés dans le hall



d'entrée et autour des radiateurs après le nettoyage en profondeur du parquet.





# **QUELQUES RÉALISATIONS EN 2010**



\*A l'église : le clocher a été entièrement nettoyé par l'entreprise Valmi. Les pigeons ont été invités à quitter les lieux afin de permettre un nettoyage en profondeur avant d'obstruer toutes les ouvertures et empêcher leur retour avec toutes les

conséquences possibles sur la charpente, les cloches...

En cette fin d'année, l'entreprise Paschal remet les cloches en service, s'assure de

la sécurité de l'installation. Une horloge de programmation électrique permet désormais aux cloches de retrouver leur fonction d'annoncer l'heure (7h à 19h) et les événements de la vie.





\*Pour faire face aux difficultés de la circulation en présence de neige, les employés techniques ont réalisé un chasseneige sur les consignes de Jean Michel Thellier, adjoint en charge. Cette installation a été utilisée avec succès pour une première fois le samedi 4 décembre dernier. Cette fabrica-

tion artisanale montre la capacité de nos employés à innover, malgré des conditions de travail et des locaux techniques que nous devons continuer à améliorer. Douches et toilettes ont été installées cette année, d'autres améliorations suivront.





\*A l'intention des personnes empruntant la rue de Fleury, celle-ci est désormais limitée à 7,5 tonnes. De cette manière, la fréquentation de-

vrait diminuer et permettre à la chaussée de moins se dégrader. Les services de gendarmerie sont chargés de faire appliquer les arrêtés des maires de Fleury et d'Anvin.



# **RÉALISATIONS ET ACQUISITIONS 2010:**

## POUR LES SCOLAIRES



\*A l'entrée de l'école : le muret et les grilles devenus dangereux ont été démontés par les employés. La réalisation de l'entreprise Morvan est aujourd'hui du plus bel effet.

\*L'ouverture d'une 7ème classe à la rentrée de septembre nous a incité à quelques travaux de peinture intérieure et à l'acquisition du mobilier scolaire pour

> accueillir les élèves et Mlle Flahaut, leur enseignante. De nouvelles menuiseries ont été installées par l'Entreprise Massart, ainsi que dans la classe occupée par Mme Leclerq, avant remise en peinture par les employés.









\*L'équipement informatique s'est complété avec un nouveau Tableau Blanc Interactif dans la classe de Mme Leclercq et l'arrivée des ordinateurs portables pour la classe numérique de M Marquant.





# **RÉALISATIONS 2010**

#### FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE:

Cette année, le fleurissement a pris un nouvel essor avec l'acquisition d'une serre de 60m2. Cet équipement nous a permis de réaliser des semis et le forçage de nos annuelles avant la répartition dans les vasques et jardinières de la commune.

Après le fleurissement de l'hiver dans le centre de la

commune, un sérieux élagage d'arbres et des plantation d'arbres dans la rue du marais et la rue de St Pol ont été effectués.

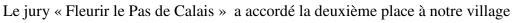








a facilité l'entretien de nos parterres et l'arrosage



dans la catégorie des communes de 301 à 1000 habitants. Nous gagnons donc une place par rapport à l'an dernier grâce à de nouvelles réalisations proposées par la commission cadre de vie et fleurissement, sous la responsabilité d'Annick Dupont, adjointe en charge.







Des projets sont à l'étude pour 2011 afin de continuer à valoriser et à améliorer le cadre de vie dans notre commune



# **RÉALISATIONS 2010 : ELSA**



Le conseil municipal a fait le choix d'investir pour l'avenir en faisant l'acquisition d'équipements sportifs installés à ELSA.

Le terrain multi-sports « Agorespace » : ouvert à tous, cet équipement permet la pratique de nombreux sports collectifs à tout âge. Cet espace (mis en place avec l'aide de deux anvinois) est régulièrement fréquenté et son coût a été réduit grâce aux subventions déjà reçues et celles encore attendues. C'est Patrick Vanneuville, adjoint aux sports

qui gère ce dossier. Des supports vélos, des poubelles et des bancs (rénovés) ont été ins-

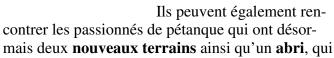
tallés à proximité.





Pour les plus jeunes, des **espaces** de jeux leur sont dédiés (ainsi que près de la salle des

fêtes). Ces jeux, respectant les normes, offrent de multiples possibilités aux enfants (sous la surveillance d'adultes).



sera terminé dès que les conditions

climatiques le permettront.

Ces investissements agrémentent l'Espace de Loisirs et de Sports Anvinois dont l'accès par la rue de Mazinghem a été sécurisé par la pose de nouvelles barrières sur le pont.

Il reste les questions liées à la circulation (des personnes, des

véhicules et des animaux) dans cet espace. Des réflexions sont en cours et des mesures seront prises au cours des prochains mois pour permettre une meilleure cohabitation entre tous dans le respect de chacun.



Comme annoncé dans l'Estafette de décembre 2009, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en pla-

ce des formations aux premiers secours (PSC 1). La demande importante a incité CCAS à proposer trois groupes de formation. 23 personnes (dont plusieurs ployés municipaux) ont reçu leur attestation des mains des responsables de la mation lors de la présentation du défibrillateur qui sera installé prochainement la façade du cabinet médical. Cet appareil, simple d'utilisation, peut sauver vies en cas d'arrêt cardiaque, en attendant l'arrivée des secours.

Le CCAS existe également pour accompagner ou aider toute personne traversant des difficultés. Les contacts sont à prendre auprès du maire, président du CCAS, ou tout membre du centre.



#### SERVICES A LA POPULATION

# Fête de la garderie périscolaire.

Le 25 juin 2010, les enfants fréquentant la garderie ont organisé une fête au cours de laquelle ils ont montré à leurs pa-



rents les différents objets réalisés durant l'année : des araignées, des chenilles, des



cahiers de coloriages etc... Un cadeau attendait même les parents.

L'occasion pour les familles de rencontrer les personnes en charge de l'accueil de leurs enfants (Nathalie, Christelle, Dolorès et Valérie) Depuis Catherine a rejoint l'équipe.

Rappels pratiques : Il est indispensable d'inscrire les enfants à l'avance et de les accompagner jusqu'à la garderie, les tarifs sont de 1,5€ / séance et de 5€ / 4 séances, la garderie est ouverte, **chaque journée scolaire**, de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30

#### Restaurant scolaire. : Plus de 8200!

C'est le nombre de repas servis au cours d'une année scolaire par le personnel dans les locaux de la cantine. Sous la responsabilité de Catherine, aidée de Christelle et Dolorès, ce service proposé aux familles remporte un succès toujours croissant (ce qui donne à réfléchir aux élus pour de futurs équipements) A compter de janvier prochain, les tarifs seront de 2,70 € pour un enfant et 4,30 € pour un adulte. Il est rappelé à chacun qu'il est obligatoire de s'inscrire par avance en mairie en respectant les délais et que le règlement des tickets se fait à l'avance.

# Cimetières.

Depuis quelques temps, une réflexion est menée quant à l'état de certaines concessions dans le cimetière autour de l'église. Des concessions en état d'abandon sont fortement dégradées et deviennent dangereuses. Une procédure visant à la reprise de ces concessions vient d'être engagée après en avoir averti les familles (lorsque cela était possible) et avoir apposé une liste en mairie et à l'entrée du cimetière, ainsi que des plaques sur les concessions concernées. C'est Nathalie Kutenics qui gère ce dossier avec M le Maire. Après l'expiration du délai de 3 ans, ces tombes seront détruites et les terrains repris. Un respect tout particulier sera apporté par l'entreprise en charge de ces travaux, un ossuaire et un caveau d'attente seront également installés.

La réflexion s'est élargie sur les tarifs des concessions et les nouvelles demandes des familles. Le conseil municipal, lors de la réunion du 20 novembre dernier, a délibéré sur cette nouvelle tarification :

	30 ans	50 ans	perpétuelle
3m2	75 €	200 €	500 €
1,5m2 (cavurne)	50€	100 €	300 €

Par ailleurs, il a été décidé de créer une commission chargée de rédiger un règlement des cimetières avec M le Maire, Mme DELMOTTE Marie-Jeanne, Mrs LECLERCQ Gilbert, PLAYOULT Jean-Marc, THELLIER Jean-Michel.



#### PROJETS ET PREVISIONS

L'année 2011 qui débute dans quelques jours nous donnera à vivre de nombreux événements. Nous nous retrouverons le **dimanche 9 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux à 11h30 à la salle des fêtes.** Je sais, par avance, que vous serez nombreux à y participer pour entendre et voir la vie de votre commune et les projets.

Avec satisfaction, nous voyons sortir de terre des bâtiments industriels neufs par l'entreprise Abzac en croissance avec des promesses d'emplois, dix logements pour personnes âgées construits par la SCI L'Anvinoise, de nombreux logements neufs et projets à venir qui montrent que notre commune attire.

Pour le budget 2011, sur lequel le conseil va prendre des décisions dans le premier trimestre, de nombreuses pistes s'ouvrent à nous. Des engagements sont aussi à mettre en œuvre.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive :

- -la rénovation de la rue de Mazinghem.
- -la remise aux normes des équipements de la cuisine de la salle des fêtes.
- -l'entretien des canalisations du réseau pluvial (déjà fait sur la rue d'Hesdin) pour limiter les risques en cas de fortes pluies.
- -l'acquisition de terrains pour résoudre les problèmes de stationnement aux abords de l'école et des services publics.
- -la poursuite du dossier pour le bâtiment comprenant la mairie, la garderie périscolaire et le restaurant scolaire avec la possibilité d'un réseau de chaleur avec d'autres bâtiments.
  - -le suivi des engagements du SDIS concernant la construction d'un CIS sur notre territoire.
- -la participation aux instances de décision pour les projets à venir au niveau de l'intercommunalité sur la santé, la mobilité, la petite enfance en milieu rural.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

# En 2011, deux associations anvinoises fêteront une date importante de leur existence :

\*50 ans pour le Syndicat d'Initiative

\*30 ans pour l'Ensemble Vocal Anvinois lors de leur concert du 14 mai à l'église.



# DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

ALEX'S TEAM NOUVEAUTES

Créée par Guillaume Thellier, Alexis Genelle et Alexandre Schùtz en fin 2009, cette association a pour but de promouvoir et aider un ou plusieurs équipages dans le sport automobile. Les débuts sont prometteurs : septembre 2009 au rallye d'Envermeu (4ème de classe et 67ème au général), rallye du Ternois (4ème de classe et 98ème au général), l'apprentissage se fait tranquillement.

L'année 2010 démarre au rallye de la Lys (3<sup>ème</sup> de classe et 40<sup>ème</sup> au général), rallye du Tréport (76) (2ème de classe et 53ème au général), rallye d'Abbeville (2<sup>ème</sup> de classe et 69<sup>ème</sup> au général), rallye de Besse sur Braye (72) (3<sup>ème</sup> de classe et 54<sup>ème</sup> au général) et dernier rallye de la saison le Ternois à domicile (belle 3<sup>ème</sup> de classe et 44<sup>ème</sup> au général). Les résultats sont sur le site de la commune.

Bilan de la coupe de France des Rallyes, Alexis finit 21<sup>ème</sup> des pilotes sur 215 inscrits et Alexandre finit 23<sup>ème</sup> des copilotes sur 239 inscrits pour le comité Nord Picardie.

Le gros problème de ce sport étant son coût, c'est grâce en grande partie au soutien d'entreprises locales et la commune d'Anvin que l'aventure est possible. Que chacun en soit une nouvelle fois remercié.

Si vous souhaitez intégrer l'association, pratiquer ou vous familiariser avec le sport automobile ou vous engager dans l'aventure d'Alexis, Alexandre et Guillaume, vous êtes les bienvenus : <a href="mailto:alexis.genelle@wanadoo.fr">alexis.genelle@wanadoo.fr</a> papaschutz@orange.fr hamyguillaume@aol.com



#### **DANSES BRETONNES: nouvelle proposition d'un amateur**

Henri LESCUIER, initiateur bénévole breton, donne les cours depuis le 16 septembre 2010 à la salle des fêtes (de 19h30 à 21 heures tous les jeudis sauf vacances scolaires). L'objectif principal étant d'initier les danseurs aux pas et aux rythmes des danses traditionnelles bretonnes. Tout en ayant des attaches familiales aux environs d'Anvin, il a vécu longtemps en Bretagne. Ancien président d'une association de danses à Huelgoat, Henri participait également à des démonstrations de chorégraphie de danses bretonnes devant le public par le cercle de danses de Carhaix classé en 3<sup>ème</sup> catégorie. Il a pu acquérir et maintenant, transmettre ses connaissances. En plus, membre du bagad de Boulogne sur Mer, il rejoint régulièrement les joueurs de Bombarde avec lesquels il joue les airs des danses bretonnes avec cet instrument typiquement breton. Les cours de danses se déroulent dans une bonne ambiance. Les danseurs et danseuses viennent régulièrement. Ils se sont tous passionnés pour l'apprentissage de la Gavotte des Montagnes, l'Hanter Dro,

l'Andro, Laridé 6 temps, Laridé 8 temps pour terminer par la valse Écossaise. D'autres danses sont en préparation. Si des personnes sont intéressées, il n'est jamais trop tard pour s'initier.

Contact et renseignements :

Henri LESCUIER

304 rue de Fruges 62134 ANVIN

Email: h.lescuier@orange.fr



# LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE	CONTACT TÉL, MAIL
Alex 'team	Guillaume THELLIER	1139 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	alexis.genelle@wanadoo.fr
Amicale des boulistes	Gilbert	185 rue de Fleury	Tél : 03.21.04.67.41
	LECLERCQ	62134 ANVIN	LECLERQgil@wanadoo.fr
Amicale des pêcheurs	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
Amicale des postiers	Martine PODEVIN	La Poste 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.90.00
Anciens combattants et prisonniers de guerre	Claude CARON	564 rue d'Hesdin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.62.53
Associations des chasseurs et des propriétaires d'Anvin	Pierre PELLET	935 rue d'Eps 62134 ANVIN	Tél : 06.11.11.98.61
Club de l'amitié	Gilbert LECLERCQ	185 rue de Fleury 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.67.41
	LECLERCQ	02134 AN VIIN	LECLERCQgil@wanadoo.fr
Club Pongiste	Cédric LECLERCQ	4 rue de l'Église 62134 ERIN	Tél : 03.21.04.72.86
Comité des fêtes	Pascal LECLERCQ	Siège en mairie 62134 ANVIN	Tél: 03.21.41.20.46 Comite.anvin@wanadoo.fr
Donneurs de sang	Jean-Claude MILLS	486 rue du marais 62134 ANVIN	Tél : 06.71.42.11.59
Ecole Buissonnière	Caroline FAVREAU	1001 rue de Mazing- hem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.47.18.01
Ensemble vocal d'Anvin	Gilles DUPONT	72, creuse de Mazinghem 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.64.56
Les Etincelles Majorettes	Sophie DHALLEINE		sophie.dhalleine@gmail.com
Syndicat d'initiative	Jacques DUCHATEL	584, rue d'Heuchin 62134 ANVIN	Tél : 03.21.04.60.16
Union Sportive Anvinoise	Pascal DJERRAHI	17, rue du 8 mai 1945 62134 ANVIN	Tél : 06.38.50.58.27

# AVEC LES ASSOCIATIONS : LA FÊTE MÉDIÉVALE

Souhaitant redynamiser le côté populaire des festivités du 14 juillet dans la commune, la municipalité avait retenu l'idée d'organiser une fête médiévale.

Le but étant d'offrir une expérience de vie à l'époque moyenâgeuse à la population anvinoise et des environs sur un site, proche du centre et dont l'accès serait gratuit.

Pour ce faire, un contact avait été pris avec une association du canton qui anime ce type de fête « le Comté du Val d'Omer » d'Aumerval.

Pour gérer administrativement, financièrement et plus facilement ce projet, notamment avec les partenaires, susceptibles d'être associés, la municipalité s'est rapprochée du Syndicat d'Initiative : tout simplement parce que c'était l'association qui correspondait le mieux, de par ses statuts, pour porter ce projet et le réaliser, ce qui n'excluait nullement la participation des autres associations locales.

Après avoir eu connaissance du projet, le S.I a donné son accord et contact a été pris avec les associations locales afin de mener à bien l'organisation de cette fête : c'est ainsi que le club de l'amitié et la société de chasse se sont proposés pour la préparation de la partie restauration ; le comité des fêtes et Alex's Team ont accepté de prendre en charge, avec le Syndicat d'Initiative toute la partie « buvette et restauration » durant ces 2 journées. Avec le soutien de la municipalité et l'aide du personnel communal pour la préparation de cette fête.

# <u>LE SUCCÈS POPULAIRE AU RENDEZ-VOUS</u> (les photos de la dernière page en témoignent)

• <u>L'après-midi du 13</u>: réservé aux enfants des centres aérés intercommunaux : une cinquantaine on visité le camp médiéval et participé à des scènes de la vie au moyen-âge.

• <u>La soirée du 13</u>: quelque 250 participants à la retraite aux flambeaux qui, pour la plupart, prolongèrent cette soirée sous le chapiteau, pour danser sur les airs de musique traditionnelle, interprétée par le groupe COEREMIEU jusqu'à une heure tardive

dans la nuit.

• <u>La journée du 14</u>: dès l'ouverture du camp à 10 h, la journée s'annonçait sous les meilleurs auspices le beau temps était au rendez-vous et nombreux étaient déjà les visiteurs pour découvrir les échoppes des marchands car c'était un vrai marché médiéval.

Le traditionnel défilé de la fête nationale a rassemblé de nombreux participants qui ont pu, à leur arrivée sur le camp, déguster l'hypocrass ou le claret (boissons médiévales qui furent très appréciées).



Mais , déjà, les premières personnes se présentaient pour savourer le repas médiéval, concocté par M. THELLIER, traiteur à Bajus. Hélas, la pluie s'est invitée trop vite en début d'après-midi , perturbant quelque peu l'étalement du service des 400 et quelques repas réservés. Mais globalement, tout se déroula assez bien.

Le mauvais temps qui perdura toute l'après-midi empêcha la troupe médiévale d'offrir aux visiteurs les prestations prévues au programme.

De même, le marché médiéval aurait dû connaître une fréquentation plus importante si le temps l'avait permis.

# DU CÔTE DES ASSOCIATIONS : LE COMITÉ DES FÊTES

En 2010, à la suite de la démission de Danièle Porzucek (présidente) et de Bernard Porzucek (trésorier), le comité des fêtes se réorganise. Pour la première fois, la présidence n'est pas assurée par un membre du conseil municipal: C'est Pascal Leclercq qui devient le nouveau Président. Il nous partage les actions menées cette année et nous invite à retenir les dates pour 2011. La rédaction.

Brève rétrospective des animations de cette année :

<u>Le 28 février</u> : la soirée théâtrale par la troupe « parler parlache » de Vimy a remporté un vif succès pour une pièce en plusieurs actes alliant patois et chanson ; rendez-vous le 13 mars 2011 pour une nouvelle fresque patoisante intitulée « A M'MOTE » .

<u>Le lundi de Pâques</u>: la chasse à l'œuf, nouvelle formule a attiré un grand nombre de jeunes anvinois au stade; rendez-vous le samedi 23 avril 2011 pour une course à l'œuf.



<u>Le 30 mai</u>: nous avons mis à l'honneur les mamans en leur offrant un spectacle de magie, suivi de la remise du cadeau traditionnel et l'après-midi a été clôturée par le verre de l'amitié offert par la commune ; rendez-vous le samedi 28 mai 2011 pour la fêtes des mères

<u>Le 3, 4, 5, 6 septembre</u>: la traditionnelle ducasse a été quelque peu transformée et a remporté un vif succès. Le beau temps a

contribué au succès de toutes les animations proposées : de la soirée jeunes du vendredi soir qui a fait salle comble au repas du samedi soir et à l'apéritif du dimanche midi, en passant par la brocante du dimanche avec plus de cent exposants ainsi que le marché du terroir du samedi matin, qui pour une première fut une réussite. Les différentes attractions (jeux au stade, manèges, stands, animations et défilé des divers groupes ...) ont ravi un public très nombreux. Le rendez-vous est fixé les 2, 3, 4, 5 septembre 2011 pour une nouvelle édition de la ducasse.



Le 16 octobre : le Comité des Fêtes a organisé le traditionnel banquet des ainés. Réunis autour d'une table

offrant un menu raffiné, nos ainés ont valsé au son de l'accordéon avec les membres du conseil municipal et du comité.

Rendez-vous donné le 15 octobre 2011.

<u>Le 17 décembre</u>, lors de l'arbre de Noël des enfants, le père Noël a offert des jouets aux plus jeunes de la commune, qui ont assisté au spectacle récréatif; rendez-vous le 16 décembre 2011.

Mais le Comité

des Fêtes, c'est aussi une participation à la 1<sup>ère</sup> fête médiévale du 14 juillet, la sécurité au Grand Prix d'Isbergues en septembre ainsi que le téléthon, en décembre.

Bien sûr, ces manifestations nécessitent du temps, de l'organisation et beaucoup de bénévolat. Je profite de cette période de fêtes pour remercier toutes les personnes qui se dévouent au sein du comité.



Pour 2011, nous souhaitons organiser un réveillon de la Saint Sylvestre : affaire à suivre...



# CPIE du VAL D'AUTHIE : «OVNI»

# (Objets Volants Nocturnes Identifiables)

Les chauves-souris, rapaces nocturnes (chouettes et hiboux) et papillons nocturnes disparaissent, mais vous pouvez participer activement à leur sauvegarde. Pour cela rien de plus simple, en cas d'observations chez vous ou si vous connaissez un site où des espèces sont présentes, il suffit de contacter le CPIE Val d'Authie et de leur transmettre cette information. Si vous le souhaitez, le CPIE se déplace gratuitement, vous aide à identifier les espèces présentes chez vous (vous pouvez également envoyer vos photos par mail) et vous aide à trouver des solutions dans le cas où la cohabitation deviendrait difficile. Enfin, si vous souhaitez obtenir des conseils pour aider ces animaux, n'hésitez pas non plus à solliciter le CPIE Val d'Authie.

<u>Contact</u>: Loïc SALAUN / Céline FONTAINE vol-de-nuit@cpie-authie.org Tel : 03.21.04.05.79

CPIE Val d'Authie - 25, Rue Vermaelen - BP23 - 62 390 AUXI LE CHÂTEAU

\*\*\*\*

# CENTRE D'INFORMATION ET <u>D'ORIENTATION</u>

6 Rue de Fruges 62130 St-Pol-sur-Ternoise Tel: 03.21.03.06.88

Un service public de proximité : Le CIO de St-Pol-Sur-Ternoise est un service public GRATUIT de l'Éducation Nationale , il dépend de l'Inspection Académique du Pas-de-Calais. Le CIO est aussi un POINT RELAIS CONSEIL de la VAE ( Validation des Acquis de l'Expérience). A destination de toute personne ayant une expérience d'au moins 3 ans dans un domaine et qui souhaite obtenir le diplôme correspondant.

Du Lundi au Vendredi
De 9 h à 12 h Et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi matin
De 9 h à 12 h

# LES COLLECTES DES DÉCHETS:

\*Des déchets ménagers non recyclables : Le vendredi

La collecte du vendredi férié se fera le samedi suivant

\*Des bacs à couvercle jaune : Le mardi en semaine impaire

En cas de jours fériés, elle est assurée le jour ouvrable suivant le plus proche.

\*\*\*\*

#### LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

pourra s'effectuer le 22 mars et le 20 septembre 2011 à partir des appels téléphoniques des particuliers au 03 21 04 57 53 (Syndicat Mixte Ternois)

#### Ne pas considérés comme encombrants ;

- Les objets pouvant être introduits dans une voiture
- Les objets ne comportant pas de ferraille, d'électronique et d'électricité (matelas, fauteuil en feutre, moquette, et revêtement de sol synthétique découpé en morceaux, etc...)

Ces déchets seront déposés à la collecte hebdomadaire des ordures ménagères en quantité raisonnable.

Par ailleurs, il vous est possible d'accéder aux déchetteries.

\*\*\*\*



Ne cherchez plus la maison du PN 86. Enfin, les services concernés ont procédé à sa destruction après des années de demande. Qu'ils en soient remerciés!

# Avec la Communauté de Communes du Pays d'Heuchin (CCPH)

Quelques flashes sur les activités dont nous bénéficions :

\*L'assainissement : sur des constructions neuves, de la rénovation ou autres travaux, pensez à contacter Arnaud Rousselle à Heuchin (Tel : 03.21.41.20.37).

\*La petite enfance : des propositions de rencontres, de partage et de jeux pour les enfants accompagnés d'adultes... contacter Christine Macaire au 03.21.47.15.21 ou « ccph-petitenfance@orange.fr »

\*Les enfants en âge scolaire : des accueils en centre de loisirs, pendant les vacances, des activités culturelles ou sporti-



ves ... contacter le service jeunesse au 03.21.47.15.21, Cécile Caron « ccph-jeunesse@orange.fr » ou Hugues Ydée « ccph-sport-loisirs@orange.fr »

\*La bibliothèque intercommunale à Eps: renseignements, inscriptions auprès de MarianneVincent au 03.21.47.15.21 ou « ccph-animation@orange.fr », http://www.bibliothequepaysheuchin.fr/index.php.

\*Les Restaurants du Cœur : Basés à Heuchin pour l'ensemble du territoire, les restos du cœur sont une aide au cœur de l'hiver : aide alimentaire, mais plus largement accompagnement possible dans vos démarches administratives. Les restos du cœur tiennent leurs permanences à Heuchin à la salle des associations. Parking

de l'église à Heuchin, distributions alimentaires tous les jeudis matin à partir de 9 h de décembre à mars

\*L'Entraide Solidarité en Pays d'Heuchin : L'association Entraide Solidarité du Pays d'Heuchin peut apporter une aide, un conseil pour accompagner les familles dans un parcours de recherche d'emploi ou de formation. Un espace vestiaire est ouvert les mardis et vendredis de 9 h à 11 h 30 a côté de la mairie d'AN-VIN

# Avec le Pays du Ternois:

\*Fond Local pour des Initiatives de Pays (FLIP) : Pour subventionner des associations qui montent des projets à une échelle plus importante qu'une commune et avec un objectif culturel.

\*Mission Locale Rurale: Une permanence en mairie (le mardi après-midi) pour aider les jeunes en recherche d'emploi, d'insertion. Un numéro de téléphone et une adresse à St Pol: 03.21.03.26.10

**Animation RAM :** pour les assistantes maternelles agréées et les parents - employeurs d'assistantes maternelles agréées uniquement :

• Le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 45 à la garderie scolaire à Anvin (possibilité de consulter le planning affiché à la mairie d'Anvin (sur la porte d'entrée) ou sur le site de la communauté de communes du Pernois : www.ccpernois.com sur la page d'accueil, cliquer sur les services, puis sur RAM, puis planning).



Janvier:	
9 : Cérémonie des vœux	
<u>Février</u> :	
3 : Don du sang	
12 : Soirée du RPI	
19 : Club de l'amitié, repas	
Mars:	B./
6 : Société de chasse, loto	M
9 : Syndicat d'initiative, carnaval	_
13 : Comité des fêtes, théâtre	Α
27 : Syndicat d'initiative, 50 ans	
Avril:	N
3 : Syndicat d'initiative, parcours du cœur	
8 : Réunion publique	T
9 : Couscous de l'USA	•
15: Nettoyage de printemps	F
23 : Comité des fêtes, chasse à l'œuf (Elsa)	Г
Mai:	r
8 : Défilé et dépôt de gerbe	E
14 : E.V.A concert à l'église 26 : Repas Boulistes et Club de l'amitié	
28: Comité des fêtes, fête des mères	S
30 : Don du sang	
Juin:	Т
13 : Concours de pêche	_
18 : RPI, fête d'école	Α
Juillet:	71
2 : Amicale des boulistes, ELSA	Т
10 : Tournoi de sixte de l'USA	I
13,14 : Fête et Défilé	T
31 : don du sang	I
Août:	_
6: Tournoi des Boulistes, camping	O
<u>Septembre</u> :	
2,3,4,5 : Ducasse d'Anvin	N
Octobre:	
15 : Comité des fêtes, repas des ainés	S
21,22,23: Syndicat d'initiative, exposition des	
couleurs du temps	
31 : Syndicat d'initiative, Halloween	
Novembre:	2
11 : Défilé et dépôt de gerbe	Z
19: Bourse aux jouets	•
20 : Club de l'amitié, concours de cartes	U
27 : Syndicat d'initiative, thé dansant	_
<u>Décembre :</u> 2,3 : Téléthon	1
7 : Don du sang	
16 : Comité des fêtes, arbre de Noël.	1
17 : Colis des ainés	
31 : Comité des fêtes, St Sylvestre	



<u>CALENDRIER DES</u> PERMANENCES EN MAIRIE

#### \*Mission Locale:

Tous les mardis de 14h à 17h (contact : 03.21.03.26.10)

# \*Jean Marie OLIVIER,

Conseiller général du canton Le 1er mardi de chaque mois à 16h30 (contact : Marie de Pernes, 03.21.41.71.08)

# \*Assistante Sociale de la MDS (Conseil Général) :

Le 3ème jeudi du mois de 9h à 11h (contact : 03.21.03.44.22)

# \*Permanence RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Magali LEPEZ

de 9h30 à 12h les mardis 04/01, 01/02,15/03, 05/04, 03/05, 14/06.

(contact: 03.21.47.78.65)



#### **RECENSEMENT CITOYEN:**

Le parcours citoyen instauré par la loi du 28 octobre 1997 rend obligatoire le recensement de tous les jeunes Français, garçons et filles, dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à la fin du 3ème mois suivant l'anniversaire.

Le Maire remet à tout jeune s'étant présenté une attestation de recensement qui permet l'inscription aux examens, aux concours et à la conduite accompagnée.

# **LISTES ELECTORALES:**

Chaque année a lieu la révision des listes électorales. Rappelons que l'inscription est obligatoire. La période de révision a débuté en septembre et concernera

- \* Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans en 2010 ou qui l'atteindront avant le 28 février 2011.
- \* Les personnes ayant omis de s'inscrire avant le 31 décembre 2009.
- \* Les personnes nouvellement résidentes à ANVIN.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 31 décembre 2010, délai de rigueur, aux horaires d'ouverture de la mairie, <u>soit pendant les vacances de fin d'année</u>: chaque matin du <u>lundi au vendredi</u>.

# Quelques communiqués

# LES BOÎTES AUX LETTRES ACCESSIBLES EN PÉRIODE HIVERNALE

A l'approche de l'hiver, les conditions météorologiques risquent de se dégrader très rapidement : la neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles.

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, la Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Les boîtes aux lettres doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

La Poste et les facteurs remercient la population de leur compréhension.



# **GENDARMERIE NATIONALE:**

#### « NE TENTEZ PAS LES VOLEURS »

Evitez de laisser dans vos véhicules vos objets de valeur même non visibles (sacs à main, sacoches, porte-feuilles, GPS, téléphones portables ...)

Fermez vos véhicules à clé

Bloquez votre volant

Prévenez la GENDARMERIE de la présence de tout individu ou véhicule suspect,

Ne touchez à rien si vous avez été victime d'un vol ou d'une dégradation et appelez votre brigade.

#### FAIRE LE 17

#### **GDF SUEZ**

Votre commune est desservie en gaz naturel. Afin de vous aider à mieux comprendre ce paysage énergétique nous nous permettons de vous rappeler les contacts utiles :

• Urgence Sécurité Gaz : 0.800.47.33.33

• Raccordement au gaz naturel : 0.810.224.000

Gaz de France DolceVita: 09.69.324.324

#### **EDF**

Service dépannage 24 h sur 24 : 0810.33.31.62

### ETAT CIVIL: oublis 2009 et année 2010

- -M. le Maire renouvelle ses excuses aux familles des défunts dont les noms avaient été oubliés dans l'Estafette de Décembre 2009.
- **-Danièle Porzucek, conseillère municipale a demandé d'insérer ces quelques lignes :** «Bernard nous a quittés le 24 Août 2010, d'un cancer foudroyant du pancréas. Il laisse un grand vide à toute la famille. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont témoignés par leur présence ou par un mot d'amitié lors de ses funérailles, un réconfort qui nous a aidés à surmonter cette terrible épreuve. Merci encore à chacun et chacune.»

#### Ils ou elles sont né(e)s:

- DUPLOUY Anthony le 8 janvier 2010

- VAN ELSLANDER Kris le 4 avril 2010

- ANSART Florence le 30 juin 2010

- PEUVREL José le 18 septembre 2010

- LECLERO Yanis le 27 octobre 2010

- SEBERT Paul le 29 octobre 2010

#### <u>Ils se sont unis</u>:

FEBVIN Lionel & LIBESSART Marine le 5 juin 2010

REIGNOUX Jonathan & BOURGOIS Julie le 3 juillet 2010

BETOURNE Jérémy & FEUTREL Christelle le 3 juillet 2010

LEGRAND François & LOMBART Marie-Cécile le 14 août 2010

BAYEUL Freddy & BROCVIELLE Céline le 21 août 2010

CHEVALIER Jean-Claude & MOUCKAGNI Estelle le 30 octobre 2010

#### Ils ou elles nous ont quitté(e)s :

- EVRARD Paul à 76 ans le 17 avril 2009

- FAUQUEMBERGUE Blaise à 82 ans l e 15 septembre 2009

- MATUSZEWSKI Hélène veuve OWCZARCZAK à 81 ans le 03 février 2010

- BRICHE Constance veuve LAGACHE à 90 ans le 24 février 2010

- LEMAITRE Yvonne à 59 ans le 21 avril 2010

- GENELLE André à 83 ans le 19 mai 2010

- BILLIET Yvonne veuve LOGEZ à 102 ans (notre doyenne) le 31 mai 2010

- POLAWSKI Hélène épouse KERVEVANT à 76 ans le 03 juin 2010

- BUYS Lucienne épouse DETREZ à 84 ans le 28 juin 2010

- PORZUCEK Bernard à 66 ans le 24 août 2010

- DETREZ Gilbert à 87 ans le 04 octobre 2010

- RAMECOURT Françoise épouse DECOBERT à 74 ans le 24 octobre 2010



# La fête médiévale 13 et 14 juillet







